

Plus d'excuse, tous à vélo!

Ça fait parler Hier, un nouveau tronçon de piste cyclable reliant la gare des Messugues et Nautipolis était inauguré. Bientôt, tout le parc sera adapté aux déplacements en mode doux

Vous allez vraiment nous faire monter dessus? Pas franchement à l'aise dans leurs costumes, les officiels ont hésité un instant, hier, avant d'enfourcher les vélos électriques loués pour l'occasion. Mais une toute nouvelle piste cyclable, ça vaut bien quelques coups de pédales, non? Voilà donc ces messieurs en costard-cravate qui s'aventurent sur ce parcours tout juste achevé et joliment appelée « Voie verte ». Un tronçon qui relie le centre nautique Nautipolis à la gare routière des Messugues, en passant par la médiathèque communautaire. Plus de 2 km au total, sur une largeur moyenne de 3,50 m, avec un beau revêtement et une signalétique dédiée. Pas question en effet de se perdre – encore – sur ces nouvelles pistes. D'autant que celles-ci ramènent aux vertus originelles de Sophia. À travers les bois, loin des grands axes routiers.

Pour les salariés, entre midi et deux

Une jolie balade bucolique sécurisée, idéale pour les cyclistes, mais aussi les piétons, les amateurs de trottinette, les rollers... « Il y avait une forte demande des salariés en ce sens, notamment pour les déplacements sur la technopole entre midi et deux », justifie Frédéric Fourquin, le président du Club des dirigeants. C'est justement l'organisation qui a impulsé l'idée du renforcement de ces déplacements en mode doux inter-entreprises, notamment à l'issue de l'enquête

« Sophia mobil » lancée auprès de plusieurs entreprises en 2007. « Pour encourager les salariés, plusieurs d'entre elles ont installé des douches et des infrastructures favorables aux piétons et aux vélos. Restait les aménagements ». En 2010, en complément des circuits réalisés par Biot et Valbonne-Sophia Antipolis, le Symisa établissait un schéma global d'aménagement des pistes cyclables. Un projet mis œuvre par la suite grâce à la collaboration de la Casa, du conseil général, et de la Région, qui a accordé une subvention de 125 000 euros pour ce dernier itinéraire (410 000 euros pour le Symisa). Désormais, une grande majorité du parc est accessible aux déplacements en vélo.

Bientôt des vélos électriques?

Les dernières parties à aménager, le long du collège de l'Éganaude, de la route des Lucioles vers les équipements communaux sportifs des Bouillides, et sur la route du Pin-Montard devraient l'être de juillet à octobre. Avis aux courageux. Quant aux autres, ils espèrent probablement une prochaine étape qui consisterait à installer un réseau de bornes et de vélos électriques? « C'est la prochaine concertation à mener en collaboration avec les entreprises », confirme le président du Symisa et de la Casa, Jean Leonetti.

FLORENCE BUADES
fbuades@nicematin.fr



Hier, le vice-président de la Casa et maire de Valbonne Marc Daunis, le président du Symisa et de la Casa Jean Leonetti, le président du Club des dirigeants Frédéric Fourquin et Christian Berkesse, vice-président de la Casa chargé des déplacements, ont montré l'exemple. (Photo F. B.)